

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



# REVUE DE PRESSE

Les Quotidiens

Cellule Communication

**Mercredi 31 Décembre 2025**



Rue René Ndiave X Avenue Carde – BP 4017 Dakar – Tél : +221 33 889 21 06

Site web : [www.economie.gouv.sn](http://www.economie.gouv.sn) – Contact: [contact.mepc@economie.gouv.sn](mailto:contact.mepc@economie.gouv.sn)



# PRESSE EN LIGNE

## **LE SOLEIL. Assemblée nationale : le projet de seconde Loi de finances rectificative adopté**

L'Assemblée nationale a adopté, mardi, à une large majorité, le projet de seconde loi de finances rectificative (LFR2) pour l'année 2025, un texte visant à ajuster le cadre budgétaire de l'État face aux réalités économiques actuelles. Présenté par le ministre des Finances et du Budget, Cheikh Diba, le projet de loi a été adopté au terme de débats parfois vifs, traduisant les préoccupations des parlementaires sur la situation économique nationale. Selon le gouvernement, cette loi de finances rectificative met l'accent sur la transparence, la sincérité budgétaire et la rigueur dans la gestion des ressources publiques. Dans ce nouveau cadrage, les recettes de l'État sont réévaluées à 4 531,1 milliards de francs CFA, tandis que les dépenses atteignent 6 227,0 milliards de francs CFA, reflétant les ajustements opérés pour faire face aux charges prioritaires. Si la majorité des députés, notamment ceux de la coalition au pouvoir, ont salué l'examen du texte en procédure d'urgence, qu'ils jugent conforme aux impératifs budgétaires, des voix de l'opposition ont dénoncé un calendrier trop serré, estimant qu'il ne permettait pas une analyse approfondie du pro

<https://lesoleil.sn/actualites/economie/assemblee-nationale-le-projet-de-seconde-loi-de-finances-rectificative-adopte/>

## **SENEWEB. Cheikh Diba : « Nous allons bientôt finaliser un programme avec le FMI »**

Intervenant à l'Assemblée nationale lors de l'examen de la deuxième loi de finances rectificative (LFR2), le ministre des Finances et du Budget, Cheikh Diba, a tenu à rassurer l'opinion publique sur l'état des relations entre le Sénégal et le Fonds monétaire international (FMI). « Nous allons bientôt finaliser un programme avec le FMI », a déclaré Cheikh Diba. Il a, par ailleurs, souligné que l'absence actuelle de programme ne reflète aucun conflit avec l'institution financière. Selon lui, des corrections méthodologiques et la consolidation des données financières étaient nécessaires pour garantir la transparence et la crédibilité du pays. Le ministre a également indiqué qu'un nouveau chef de mission du FMI rejoindra Dakar en janvier 2026 pour assurer la continuité du travail engagé et finaliser rapidement un nouveau cadre de coopération. Il a rappelé que cette collaboration reste essentielle pour le Sénégal, notamment pour la surveillance multilatérale et l'accès aux financements extérieurs, tout en s'inscrivant dans une stratégie budgétaire transparente et crédible.

[https://www.seneweb.com/fr/news/5/cheikh-diba-nous-allons-bientot-finaliser-un-programme-avec-le-fmi\\_n\\_479027.html](https://www.seneweb.com/fr/news/5/cheikh-diba-nous-allons-bientot-finaliser-un-programme-avec-le-fmi_n_479027.html)

## **SUD QUOTIDIEN. Réforme de la décentralisation : Ousmane Sonko installe le Comité de pilotage des pôles territoires**

Le Premier ministre, Ousmane Sonko, a procédé ce mardi à l'installation officielle du Comité de pilotage chargé de finaliser les projets de réforme de la décentralisation et des pôles territoires, une étape clé dans la nouvelle gouvernance territoriale portée



par le Gouvernement. Placée sous l'autorité directe du chef du Gouvernement, cette instance stratégique illustre la transversalité des enjeux liés à l'aménagement et au développement territorial. Elle traduit également la volonté des autorités de faire des pôles territoires un véritable levier de transformation systémique, capable de renforcer l'efficacité de l'action publique au niveau local. Le Comité de pilotage a pour mission principale d'assurer le cadrage stratégique global du processus de réforme. À ce titre, il est chargé de valider les grandes orientations, les plans d'action ainsi que les documents de politique publique relatifs à la décentralisation et à l'organisation des pôles territoires.

<https://www.sudquotidien.sn/reforme-de-la-decentralisation-ousmane-sonko-installe-le-comite-de-pilotage-des-poles-territoires/>

### **PRESS AFRIK. Remboursements obligataires : Le Sénégal doit faire face à 1,1 milliard dollars entre 2026 et 2028**

La Banque mondiale met en garde contre des risques accrus de refinancement pour plusieurs pays d'Afrique subsaharienne à l'approche de l'échéance d'importantes euro-obligations. Dans son rapport préliminaire Africa's Pulse, intitulé « Comment créer des emplois en Afrique », l'institution estime que ces échéances pourraient poser de sérieux défis en matière de viabilité de la dette publique. Selon le document exploité par PressAfrik, l'Afrique du Sud enregistrera les remboursements obligataires les plus élevés entre 2025 et 2027, représentant environ 3 % de son PIB sur la période. Le Sénégal devra pour sa part honorer des remboursements totalisant 1,1 milliard de dollars entre 2026 et 2028, dont près d'un tiers dès 2026. Après la restructuration de sa dette, le Ghana fera face à des remboursements de 500 millions de dollars en 2025 (0,7 % du PIB) puis de 1,2 % du PIB en 2026. Au Kenya, après un pic à 1,7 % du PIB en 2024, la pression devrait s'atténuer entre 2025 et 2027 grâce au rachat anticipé de certaines obligations.

[https://www.pressafrik.com/Remboursements-obligataires-Le-Senegal-doit-faire-face-a-11-milliard-dollars-entre-2026-et-2028\\_a299330.html](https://www.pressafrik.com/Remboursements-obligataires-Le-Senegal-doit-faire-face-a-11-milliard-dollars-entre-2026-et-2028_a299330.html)

### **SUD QUOTIDIEN. Rétro 2025-économie : le test de la vérité économique : finances publiques, dette et crédibilité internationale**

Sénégal-FMI : Autopsie d'une dette cachée et d'un bras de fer décisif. L'année 2025 s'est imposée comme un moment charnière dans la trajectoire économique du pays, en raison des révélations relatives à l'ampleur de la dette publique et du bras de fer engagé avec le Fonds monétaire international (FMI). Cette phase a profondément reconfiguré le cadre des politiques budgétaires, financières et institutionnelles, tout en plaçant la question de la crédibilité économique du pays au centre du débat public. Un audit approfondi a été engagé par les nouvelles autorités après l'investiture, en avril 2024, du président de la République. Le rapport de la Cour des comptes, rendu public en février 2025, a mis en lumière une manipulation des données budgétaires au cours des exercices précédents. Le ratio dette/PIB a été corrigé de 74,4 % à 99,7 % à fin 2023, soit un ajustement de 25 points de pourcentage, tandis que le déficit budgétaire a été corrigé de 4,9 % à 12,3 % du PIB.

<https://www.sudquotidien.sn/retro-2025-economie-le-test-de-la-verite-economique-finances-publiques-dette-et-credibilite-internationale/>



## **SUD QUOTIDIEN. Rétro 2025-Dette sénégalaise : le pari régional face à la crédibilité internationale**

En 2025, le Sénégal se présente comme un État engagé dans une phase décisive de sa stratégie financière. D'un côté, une dynamique soutenue sur le marché régional de l'UEMOA, marquée par des émissions obligataires successives et bien accueillies. De l'autre, une défiance persistante sur les marchés internationaux, alimentée par la révélation tardive d'un niveau d'endettement largement sous-estimé. Entre impératifs budgétaires et exigence de crédibilité, Dakar ajuste progressivement les ressorts de son financement public. Le recours accru au marché régional s'inscrit dans une réponse contrainte à l'accès devenu plus restreint aux marchés financiers internationaux. Au courant de l'année, l'État sénégalais a mobilisé plus de 1 200 milliards de FCFA à travers quatre appels publics à l'épargne, illustrant à la fois la profondeur croissante du marché financier de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la solidité de l'épargne domestique.

<https://www.sudquotidien.sn/retro-2025-dette-senegalaise-le-pari-regional-face-a-la-credibilite-internationale/>

## **SENEWEB. Economie, Finances publiques : La dette cachée ou l'«ouragan» qui a tout chambardé en 2025**

L'année 2025 décline. Pour les gouvernants sénégalais, elle aura été âpre. Inutile de plonger le regard dans le rétroviseur pour trouver la raison. En effet, l'histoire de la dette cachée a été le tourbillon qui a traversé toute l'année, brisé les équilibres, attisé les débats et rendu la tâche presque ingérable aux autorités en place. Dès le 12 février, la Cour des comptes donne le ton en publiant son «Rapport sur la situation des Finances publiques : gestions de 2019 au 31 mars 2024». Dans le document, elle dévoile que l'encours de la dette de l'administration centrale est supérieur à celui annoncé par le régime de Macky Sall : il culmine à 18 558,91 milliards de FCFA au 31 décembre 2023, soit 99,67% du PIB. Pis, le déficit est recalculé à 12,3% contre 4,9% annoncé par le régime précédent. Des dépôts à terme de 141 milliards non reversés au Trésor sont débusqués, un reliquat de 114,4 milliards du Sukuk Sogepa est introuvable, une dette bancaire importante non retracée dans les comptes de l'État est dévoilée, etc.

[https://www.seneweb.com/fr/news/5/retro-economie-finances-publiques-la-dette-cachee-ou-louragan-qui-a-tout-chambarde-en-2025\\_n\\_479029.html](https://www.seneweb.com/fr/news/5/retro-economie-finances-publiques-la-dette-cachee-ou-louragan-qui-a-tout-chambarde-en-2025_n_479029.html)

## **LEJECOS. 560 MILLIARDS MOBILISES SUR LE MARCHÉ : Succès technique, contrainte structurelle**

La dernière émission obligataire de l'année lancée par le Sénégal qui a levé un montant de 560 milliards de FCFA sur le marché financier sous-régional, avec un taux de couverture de 140 % est techniquement une réussite. Elle est cependant révélatrice d'une contrainte structurelle. Le recours au marché UEMOA n'est plus un choix opportuniste : c'est désormais la principale béquille budgétaire. En 2025, les émissions se sont enchaînées, souvent au-delà des montants annoncés, non par confort mais par nécessité. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : mars : 150 milliards recherchés, 450 milliards levés ; juillet : 300 milliards visés, 364 milliards levés ; septembre : 300 milliards, plus de 450 milliards mobilisés. La dernière opération ne fait que prolonger cette trajectoire. Ce n'est plus un épisode, c'est une dynamique. Taux plafonnés : un risque encadré, pas effacé. Les autorités mettent en avant des taux plafonnés à 6,95



%, avec des maturités allant jusqu'à 10 ans. Le message qui se dégage signifie que l'État a dû « borner » le prix du risque en fixant à l'avance un taux maximum acceptable, au-delà duquel il refuse d'emprunter.

[https://www.lejecos.com/560-MILLIARDS-MOBILISES-SUR-LE-MARCHE-Succes-technique-contrainte-structurelle\\_a30116.html](https://www.lejecos.com/560-MILLIARDS-MOBILISES-SUR-LE-MARCHE-Succes-technique-contrainte-structurelle_a30116.html)

### **SENEWEB. Exercice fiscal 2024 : 628 entreprises déclarées dans le Registre des bénéficiaires effectifs, un tournant pour la transparence extractive**

Dans son dernier rapport portant sur l'exercice fiscal 2024, l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) Sénégal révèle une avancée notable en matière de gouvernance et de transparence. L'examen du Registre des bénéficiaires effectifs (RBE) indique que 628 entreprises ont procédé à la déclaration de leurs bénéficiaires effectifs entre le 1er juin 2021 et le 31 août 2025, marquant une étape importante dans la mise en œuvre des exigences internationales en matière de propriété réelle. En effet, depuis 2016, les pays mettant en œuvre la Norme ITIE se sont engagés à adopter des exigences renforcées sur la divulgation des bénéficiaires effectifs dans le secteur extractif. Cet engagement s'est concrétisé avec l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2020, de l'exigence 2.5 de la Norme ITIE, qui impose la divulgation publique de la propriété effective des entreprises extractives opérant, investissant ou soumissionnant dans le secteur.

[https://www.seneweb.com/fr/news/5/exercice-fiscal-2024-628-entreprises-declarees-dans-le-registre-des-beneficiaires-effectifs-un-tournant-pour-la-transparence-extractive\\_n\\_479078.html](https://www.seneweb.com/fr/news/5/exercice-fiscal-2024-628-entreprises-declarees-dans-le-registre-des-beneficiaires-effectifs-un-tournant-pour-la-transparence-extractive_n_479078.html)

### **LEJECOS. Conseil des ministres de l'Uemoa : Plusieurs décisions adoptées lors de la 4e session ordinaire**

Le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao, Jean-Claude Kassi Brou, a pris part, le 29 décembre 2025 à l'Agence principale de la Bceao à Cotonou, en République du Bénin, à la quatrième session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), présidée par Aboubakar Nacanabo, Ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso. Au cours de cette session, renseigne la Bceao dans un communiqué de presse, plusieurs décisions importantes ont été adoptées, en vue de renforcer la stabilité macroéconomique, de consolider la convergence des politiques économiques et d'assurer le bon fonctionnement des organes et Institutions de l'Union. Au titre de la Bceao, renseigne le document, le Conseil a approuvé le Rapport sur la situation économique et monétaire de l'Uemoa au 30 septembre 2025, ainsi que le cadrage macroéconomique de l'Union pour la période 2025-2030. Ces documents, explique-t-on, permettent de disposer d'informations sur les performances économiques et financières des Etats membres, en vue de formuler des recommandations pertinentes de politique économique.

[https://www.lejecos.com/Conseil-des-ministres-de-l-Uemoa-Plusieurs-decisions-adoptees-lors-de-la-4e-session-ordinaire\\_a30118.html](https://www.lejecos.com/Conseil-des-ministres-de-l-Uemoa-Plusieurs-decisions-adoptees-lors-de-la-4e-session-ordinaire_a30118.html)

### **SUD QOTIDIEN. Rétro 2025-Hydrocarbures : 2025, le Sénégal dans l'ère des flux énergétiques**

Au cours de l'année 2025, le Sénégal a accédé au statut de pays producteur de pétrole et de gaz. La montée en régime de la production et de la commercialisation des



hydrocarbures s'est poursuivie de manière soutenue, portée par des avancées notables dans les projets énergétiques de Sangomar et du gisement du champ gazier transfrontalier de Grand Tortue Ahmeyim (GTA). Ce qui a fortement contribué de façon indirecte, mais tangible à la baisse des prix des produits pétroliers, au début du mois de décembre. La production pétrolière a effectivement démarré dans le champ offshore de Sangomar exploité par le groupe australien Woodside Energy. Parallèlement, le pays est devenu producteur de gaz naturel dans le cadre du projet GTA, développé conjointement avec la Mauritanie, à la frontière maritime. Les hydrocarbures extraits sont destinés à l'exportation et à l'approvisionnement du marché intérieur, inscrivant le pays dans une nouvelle configuration énergétique.

<https://www.sudquotidien.sn/retro-2025-hydrocarbures-2025-le-senegal-dans-lere-des-flux-energetiques/>

### **APS. Baisse de 10 % des tarifs de l'électricité : plus de 2,6 millions de clients concernés (régulateur)**

Le gouvernement annonce une baisse effective des tarifs de l'électricité de 10 %, à compter du 1er janvier 2026, une décision qui va toucher plus de 2,6 millions de clients domestiques et professionnels, selon la Commission de régulation du secteur de l'énergie (CRSE). "Dans le cadre de sa politique tarifaire, le gouvernement a décidé de baisser les tarifs de l'électricité, à compter du 1er janvier 2026. [...] le ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines [Birame Soulèye Diop], a notifié à la CRSE la décision du gouvernement de procéder à une baisse de 10% du tarif de la première tranche des clients domestiques petite puissance (DPP) et des clients professionnels petite puissance (PPP)", lit-on dans la décision du Conseil de régulation de la CRSE parvenue à l'APS.

<https://aps.sn/baisse-de-10-des-tarifs-de-lelectricite-plus-de-2-6-millions-de-clients-concernes-regulateur/>



## ACTUALITÉS INTERNATIONALES

### **ZONE BOURSE. Le Sénégal vise une finalisation très rapide du programme avec le FMI, selon le ministre des Finances**

Le Sénégal espère finaliser "très rapidement" un programme avec le Fonds monétaire international (FMI), a déclaré mardi son ministre des Finances, ajoutant que des avancées avaient été réalisées sur plusieurs questions liées à la gestion de la crise de la dette du pays. Ce pays d'Afrique de l'Ouest tente de maîtriser une dette que le Fonds a estimée à 132% du PIB à la fin de 2024, après que l'actuel gouvernement a découvert des milliards de dettes non déclarées par l'administration précédente. Le FMI avait gelé un programme de prêt de 1,8 milliard de dollars l'année dernière, mais a indiqué ce mois-ci que des "progrès significatifs" avaient été accomplis en vue d'un nouveau programme, même si une enquête interne se poursuit sur la façon dont le FMI n'a pas détecté ces dettes non déclarées.



<https://ch.zonebourse.com/actualite-bourse/le-senegal-vise-une-finalisation-tres-rapide-du-programme-avec-le-fmi-selon-le-ministre-des-finance-ce7e59d8db8df52c>

## **JEUNE AFRIQUE. Pétrole en Afrique : 2025, l'année des grands réajustements**

Entre retour progressif des investissements, promesse de renégociation, appels d'offres, bras de fer et arbitrage international, l'or noir africain a navigué entre risques et opportunités au cours de l'année qui se clôt. Malgré la chute des prix de l'or noir, l'année 2025 s'achève dans une relative euphorie pour l'industrie pétrolière et gazière africaine. Si les majors occidentales des hydrocarbures restent de plus en plus sélectives dans leurs projets sur le continent, et que des chantiers d'extraction demeurent en suspens, le continent reste un terrain d'ambitions, après la remise en ordre de marche...

<https://www.jeuneafrique.com/1753351/economie-entreprises/petrole-en-afrique-2025-lannee-des-grands-reajustements/>

## **JEUNE AFRIQUE. Présidentielle en Guinée : le pari réussi de Mamadi Doumbouya**

Le président de la transition a récolté 86,72 % des voix lors du scrutin du 28 décembre, selon les résultats provisoires annoncés par la Direction générale des élections. Le « coup K.-O. » annoncé est arrivé comme prévu. Selon les résultats provisoires annoncés par la Direction générale des élections (DGE) ce 30 décembre, Mamadi Doumbouya a remporté la présidentielle du 28 décembre avec 86,72 % des voix. Le taux de participation est de 80,95 %, selon la directrice de la DGE, Djenabou Touré.

Près de 48 heures après la fermeture des bureaux de vote, la DGE vient confirmer un résultat auxquels les Guinéens s'attendaient. La veille, la diffusion de résultats partiels laissaient déjà entrevoir une victoire sans appel de Mamadi Doumbouya. Le général qui a pris le pouvoir par les armes en septembre 2021 et renversé Alpha Condé, était assuré d'emporter la majorité des suffrages après quatre ans à la tête de la transition.

<https://www.jeuneafrique.com/1753044/politique/presidentielle-en-guinee-le-pari-reussi-de-mamadi-doumbouya/>

## **PEOPLE DAILY. Un décryptage des sources de la résilience économique de la Chine en 2025**

2025 a été une année inhabituelle pour l'économie mondiale. Alors qu'une grande partie du monde peinait à retrouver son élan, la Chine a continué d'avancer, écartant les doutes et absorbant les vents contraires mondiaux. Soutenue par des atouts institutionnels distinctifs et des avantages inhérents, notamment un vaste marché, une base industrielle complète et une richesse de main-d'œuvre et de talents, elle est devenue une « oasis de certitude » au milieu d'un paysage mondial turbulent. Une puissance en impulsion interne. Récemment, de nombreuses institutions internationales, dont la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque asiatique de développement et l'OCDE, ont révisé à la hausse leurs prévisions de croissance pour la Chine pour 2025. Kristalina Georgieva, directrice générale du FMI, a souligné que malgré des chocs importants, l'économie chinoise a fait preuve d'une résilience remarquable.

<http://french.peopledaily.com.cn/Horizon/n3/2025/1230/c31362-20408338.html>



## **BFMTV. "Le taux de croissance devrait atteindre environ 5%": Xi Jinping se réjouit du "dynamisme remarquable" de la Chine "malgré les pressions"**

Le produit intérieur brut de la Chine devrait avoir augmenté d'environ 5% en 2025, conformément aux objectifs fixés par Xi Jinping. Mais le modèle économique chinois reste déséquilibré. La Chine devrait atteindre son objectif de croissance pour 2025, affirme Xi Jinping, cité par les médias d'État. Malgré des vents contraires, le produit intérieur brut chinois devrait avoir grimpé de 5% cette année, en ligne avec les estimations du Fonds monétaire international. "L'économie chinoise poursuit sa croissance malgré les pressions, s'orientant vers l'innovation et la qualité, et faisant preuve d'une grande résilience et d'un dynamisme remarquable", a déclaré le dirigeant du Parti communiste (PCC), saluant une "année extraordinaire", en dépit des droits de douane américains.

[https://www.bfmtv.com/economie/international/le-taux-de-croissance-devrait-atteindre-environ-5-xi-jinping-se-rejouit-du-dynamisme-remarquable-de-la-chine-malgre-les-pressions\\_AV-202512310259.html](https://www.bfmtv.com/economie/international/le-taux-de-croissance-devrait-atteindre-environ-5-xi-jinping-se-rejouit-du-dynamisme-remarquable-de-la-chine-malgre-les-pressions_AV-202512310259.html)

## **RFI. Guerre commerciale: comment la Chine a fait reculer Trump en 2025**

Peu après son retour à la Maison Blanche le 20 janvier 2025, Donald Trump a lancé une offensive commerciale globale afin de réduire le déficit des États-Unis. Son arme principale : les droits de douane, ou « tarifs », qu'il a augmentés massivement. La Chine, pourtant, a tenu tête au président américain jusqu'à le contraindre à une forme de recul. Donald Trump, dès son retour au pouvoir, a remis la guerre commerciale tout en haut de ses priorités. De l'Union européenne à l'Afrique du Sud, en passant par l'Inde et le Kenya, la ligne de la nouvelle administration américaine est la même : réduire le déficit commercial américain à coups de droits de douane. Vis-à-vis de la Chine, le ton du président Trump est moins véhément que celui du candidat. Mais la stratégie reste inchangée. « Nous avons un atout majeur face à la Chine : les droits de douane. Ils n'en veulent pas, et je préférerais ne pas avoir à y recourir. Mais c'est un pouvoir considérable sur la Chine », expliquait-il le 23 janvier 2025 sur Fox News, trois jours après son retour à la Maison Blanche.

<https://www.rfi.fr/fr/%C3%A9conomie/20251230-guerre-commerciale-comment-la-chine-a-fait-reculer-trump-en-2025>

## **BFMTV. "L'Inde a dépassé le Japon et est sur le point de déloger l'Allemagne": New Delhi affirme être déjà devenue la quatrième économie mondiale (mais ce n'est pas l'avis du FMI)**

Sans attendre la publication de données consolidées, l'Inde estime que son PIB a déjà dépassé celui du Japon, à 4.180 milliards de dollars. Le FMI n'anticipe ce changement que l'année prochaine. L'Inde est devenue la quatrième économie de la planète, devant le Japon, et les autorités espèrent qu'elle dépassera l'Allemagne d'ici trois ans, selon le bilan économique de fin d'année établi par le gouvernement. La publication en 2026 des chiffres du produit intérieur brut (PIB) annuel viendront ou non confirmer officiellement ces prévisions. "L'Inde fait partie des grandes économies affichant la croissance la plus rapide au monde et est bien placée pour maintenir cet élan", affirme la note économique.

[https://www.bfmtv.com/economie/international/l-inde-a-depasse-le-japon-et-est-sur-le-point-de-deloger-l-allemande-new-delhi-affirme-etre-deja-devenue-la-quatrieme-economie-mondiale-mais-ce-n-est-pas-l-avis-du-fmi\\_AD-202512300300.html](https://www.bfmtv.com/economie/international/l-inde-a-depasse-le-japon-et-est-sur-le-point-de-deloger-l-allemande-new-delhi-affirme-etre-deja-devenue-la-quatrieme-economie-mondiale-mais-ce-n-est-pas-l-avis-du-fmi_AD-202512300300.html)



## **LES ECHOS. Impôts : ces avantages fiscaux que Bercy veut sauver malgré l'absence de budget**

L'absence de budget empêche l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions fiscales. Pour permettre l'application rétroactive de certains avantages au 1er janvier, Bercy publie ses « intentions » sur une série de mesures. C'est un bricolage fiscal auquel Bercy commence à être habitué. Faute de budget adopté avant le réveillon, le ministère de l'Economie et des Finances publie avant l'échéance du 31 décembre, comme l'an passé, un communiqué détaillant ses « intentions » en matière fiscale. Le gouvernement y énumère une longue série d'avantages fiscaux qu'il veut voir appliquer ou veut prolonger en 2026.« En matière fiscale, d'ici à l'adoption du projet de loi de finances (PLF) pour 2026 ou un autre texte fiscal, la loi spéciale a pour unique effet d'autoriser la perception des impôts sans modification du droit, le droit antérieurement en vigueur continuant de s'appliquer », rappelle le communiqué de Bercy.

<https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/impots-ces-avantages-fiscaux-que-bercy-veut-sauver-malgre-labsence-de-budget-2207127>

## **LE FIGARO. Loi spéciale, déficit, dette... Un début d'année décisif pour la France**

Lourdement endettée, la France doit emprunter en 2026 le montant record de 310 milliards d'euros.C'est ce qu'on appelle une cote mal taillée, en attendant un costume mieux ajusté. La loi spéciale garantissant la continuité budgétaire de l'État, promulguée la semaine dernière par Emmanuel Macron, n'est pas une bonne affaire, selon la ministre chargée des Comptes publics, Amélie de Montchalin. En l'absence d'un « vrai budget », le recours à ce « service minimum » coûterait 11 milliards d'euros à l'économie française, avait affirmé le ministère de l'Économie et des Finances en octobre. Un chiffre qui n'est pas encore stabilisé, reconnaît Bercy. Le rapporteur LR du budget à l'Assemblée nationale, Philippe Juvin, estime pour sa part que, si ce régime ne dure qu'une quinzaine de jours, alors il ne coûtera « pas grand-chose ».

<https://www.lefigaro.fr/conjoncture/loi-speciale-deficit-dette-un-debut-d-annee-decisif-pour-la-france-20251230>

## **COURRIER INTERNATIONAL. Hyperinflation. L'Iran secoué par un vaste mouvement de contestation contre la vie chère**

Parti d'un petit rassemblement de vendeurs de smartphones dimanche 28 décembre à Téhéran, la colère contre la chute du rial et la vie chère a pris de l'ampleur avec des manifestations dans tout le pays, obligeant le président à prendre la parole. La presse réformatrice pointe du doigt la responsabilité du gouvernement, tandis que les journaux conservateurs s'inquiètent d'une déstabilisation de la République islamique.Dimanche 28 décembre, quelques vendeurs du plus grand marché pour téléphones portables de Téhéran s'étaient spontanément rassemblés pour protester contre l'hyperinflation due à la dépréciation chronique de la monnaie iranienne face au dollar et, plus largement, la dégradation de la situation économique, exacerbée notamment par les sanctions internationales.Cette semaine, le rial a de nouveau atteint un plus bas historique sur le marché parallèle, à plus de 1,4 million de rials pour un dollar contre 820 000 l'an dernier, et 1,7 million pour un euro contre 855 000.

[https://www.courrierinternational.com/article/hyperinflation-des-bazars-aux-universites-l-iran-secoue-par-un-vaste-mouvement-de-contestation\\_238855](https://www.courrierinternational.com/article/hyperinflation-des-bazars-aux-universites-l-iran-secoue-par-un-vaste-mouvement-de-contestation_238855)



